

Paris, le 26 novembre 2020

Formation certifiante à l'attention des fonctionnaires parlementaires cambodgiens sur l'organisation du travail dans les Commissions parlementaires (23 et 24 novembre 2020)

Cette formation certifiante, destinée aux fonctionnaires parlementaires cambodgiens, a porté cette année sur « L'organisation du travail dans les commissions parlementaires ».

Elle s'inscrit dans le cadre des nouvelles relations établies par l'Accord-cadre de partenariat entre l'Institut Parlementaire du Cambodge (IPC) et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), signé à Paris le 17 janvier 2019 par **Dararith Kim-Yeat**, Directeur exécutif de l'IPC, et **Jacques Krabal**, Secrétaire général de l'APF. Cette formation tend à renforcer les capacités techniques des fonctionnaires parlementaires afin d'accroître leur expertise et les prestations offertes aux parlementaires.

Le thème de cette année regroupe l'ensemble des travaux effectués par les fonctionnaires parlementaires au sein des commissions pour accompagner les parlementaires dans leur rôle de législateur comme dans leur mission de contrôle du Gouvernement.

Etant donné le contexte de crise sanitaire, cette formation s'est déroulée durant deux demi-journées (deux fois 2 heures), en mode hybride (participation des fonctionnaires parlementaires cambodgiens en présentiel ; participation des fonctionnaires de la sous-région en visio-conférence ; intervention des conférenciers par visio-conférence). Elle a bénéficié à 70 fonctionnaires parlementaires francophones.

Les fonctionnaires parlementaires conférenciers étaient issus de l'Assemblée nationale et du Sénat français. Il s'agit de **Mohamed Sadoun**, Administrateur à la division des de la coopération interparlementaire à l'Assemblée nationale de la République française, et **Guillaume Renaudineau**, Conseiller chargé de la division de la coopération interparlementaire au Sénat de la République française.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.